



**PROJET
PROCES-VERBAL
de l'Assemblée Générale ordinaire
de la Société Internationale des Amis de Cicéron
5, rue Victor Daix, 92200, Neuilly-sur-Seine, France**

L'an deux mille huit, le douze décembre à 17 heures, les membres de l'association, se sont réunis à Paris et Turin sur convocation du conseil d'administration en date du 25 novembre 2008.

L'assemblée est présidée par M. Philippe Rousselot en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par M. Ermanno Malaspina, vice-président ;

Le président constate que tous les membres sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est de 14, dont 10 présents. Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions conformément au 9-2.c des statuts.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2008 ;
Quitus au trésorier ;
Approbation du budget pour l'exercice 2009 ;
Fixation du montant des nouvelles cotisations ;
Election des administrateurs ;
Election, par le conseil d'administration, du président, vice-président, secrétaire et trésorier.
Constitution du bureau.
Questions diverses.

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2008, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé.

- Il est demandé à l'Assemblée générale de donner quitus à Mme Clara Madec pour sa gestion du 8 avril 2008 au 29 octobre 2008.

- Il est demandé à l'Assemblée générale de donner quitus à M. Philippe Rousselot pour sa gestion intérimaire du 29 octobre 2008 au jour de l'Assemblée Générale.

Après présentation du budget de l'exercice 2009, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après débat, l'assemblée générale décide de fixer le montant des nouvelles cotisations dues au titre de l'exercice 2009 comme suit : 25 € pour l'adhésion normale, 10 € pour les étudiants et personnes non salariées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les articles des statuts sont modifiés conformément à l'ordre du jour.

- Il est proposé, pour nous mettre en conformité avec le droit européen, de supprimer la clause 2 de l'article 6-e : « Seul le président de l'association est obligatoirement de nationalité française ».

- Nouvel article 8-4 (conséquence de notre reconnaissance d'intérêt général) : « 8-4 : Les dons consentis à l'association seront suivis à part en comptabilité. A leur demande, les donateurs ou leur représentants, pour un don supérieur à 3000 € recevront, à leur demande, un reporting financier et tout document permettant d'évaluer l'activité, les objectifs et les résultats de la l'association. Les donateurs, ou leur représentant, pourront assister sans droit de vote à l'assemblée générale ».

- L'article 18, portant sur les mesures transitoires, est remplacé par « 18 : Statuts adoptés par l'assemblée générale constitutive du 12 décembre 2008 ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après rappel par le Président qu'entre trois et neuf sièges sont à pourvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs.

Sont candidats (au 25 novembre 2008) :

Philippe Rousselot

Ermanno Malaspina

François Prost

Giovanna Garbarino

Andrea Balbo

Les candidats sont élus à l'unanimité. La résolution est adoptée.

Le conseil d'administration élit

- son président : Philippe Rousselot

- son vice-président : Ermanno Malaspina

- et son trésorier par intérim : Philippe Rousselot

Le bureau de l'association, conformément au 9-3-1 et -m de nos statuts, est constitué des membres du conseil d'administration, du président du conseil scientifique, et des membres fondateurs.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le vice-président. Le procès-verbal sera adressé à la préfecture des Hauts-de-Seine, à la direction des services fiscaux, et à la banque LCL dépositaire du compte.

I. Rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2008

1. Dispositions générales

- La comptabilité est tenue sur le logiciel spécialisé Assord.
- Le compte est tenu par Le Crédit Lyonnais Agence Pyramides Paris, dans de très bonnes conditions de gestion (accès au compte via internet, frais bancaires réduits).
- Le compte ouvert à l'origine à la BNP Agence Sorbonne Paris a été fermé.
- Un compte Paypal est en cours d'ouverture.
- Mme Clara Madec nommée trésorière par l'article 18 des statuts a démissionné de ses fonctions le 29 octobre 2008. Le président a assuré l'intérim de la fonction en attendant l'Assemblée générale.

2. Ressources

Ressources constatées (en €)

Cotisations (10€)	190
Dons	5364,6
Prêts remboursables *	2503,2
Total	8 057,80

* : à échéance non fixée, lorsque les finances de l'association permettront ce remboursement

Commentaire :

- Cinq cotisations restent à régler
- Un chèque de 10 € reste à encaisser (ce qui sera fait prochainement). Il est comptabilisé en ressources constatées.

Membres à jour de leurs cotisations

nom	Prénom
Ampio	Riccardo
Aubert	Sophie
Balbo	Andrea
Bernard	Jacques-Emmanuel
Borgna	Alice
Cologon	Raphaëlle
David	Jean-Michel
Duverger	Anne
Ferrary	Jean-Louis
Garbarino	Giovanna
Garcea	Alessandro
Guérin	Charles
Jeangros	Guillaume
Laroumagne	Hélène
Madec	Clara
Malaspina	Ermanno
Prost	François
Rousselot	Paule

Rousselot	Philippe
-----------	----------

Commentaire :

- Les membres non à jour de leurs cotisations sont des personnalités qui ont donné un accord de principe à leur participation au Conseil scientifique. Les démarches de recrutement sont longues, essentiellement consacrées au projet et au contenu scientifique ; d'autre part, l'éloignement géographique de ces personnalités ne facilite pas les opérations de paiement, ce qui explique le retard de cotisation, assumé par le Bureau. Il n'y a pas lieu de douter que les régularisations auront lieu en temps voulu.

Dons et prêts remboursables

DONS	Libellé	Montant (en €)
18/06/2008	Andrea Balbo	93,2
11/06/2008	Raphaëlle Cologon	50
11/09/2008	Anne Duverger (excédent de cotisation)	5
10/07/2008	Giovanna Garbarino	93,2
11/07/2008	Clara Madec	40
12/06/2008	Ermanno Malaspina	93,2
10/06/2008	Philippe Rousselot	4990
		5364,6
PRETS		
18/06/2008	Andrea Balbo remboursable	500
11/11/2008	Giovanna Garbarino remboursable	1003,2
12/06/2008	Ermanno Malaspina remboursable	1000
		2503,2

3. Les dépenses

Dépenses (en €)

Travaux de confection du site	3 360
Frais bancaires	220,89
Total	3580, 89

Commentaire :

- Les travaux de confection de site Tulliana.eu constituent la principale dépense de la SIAC. Les dépenses sont conformes aux devis présentés par la société STEP. Cette dépense opérationnelle représente 94 % des décaissements.
- Les frais bancaires sont très élevés et constituent une dépense inutile pour l'association (6% des décaissements). Ils sont imputables aux règles de gestion bancaire de la BNP (28 € par mois, frais fixes ou proportionnels sur les virements) et aux frais de clôture. C'est la raison pour laquelle le Bureau n'a pas tardé à rechercher un nouvel établissement dont les frais de gestion seraient moins élevés. Le choix s'est porté sur LCL Le Crédit Lyonnais, dont la tarification est très avantageuse (4 € par mois, pas de frais sur les virements en zone euro). Ces dépenses initiales et malencontreuses ne se reproduiront plus.

4. Les engagements de dépenses

Engagements financiers

Travaux de confection du site	3 000
-------------------------------	-------

Frais bancaires	4
Total	3004

Commentaire :

- Il reste à honorer les dernières tranches du paiement de la société Step à la livraison du logiciel et du site Tulliana. Il s'agit d'une dépense obligatoire : 3 000 €
- Il reste à envisager deux modifications techniques du site, non prévues par le devis original, et qui, si elles sont acceptées par le Bureau, auront un coût de 1300 € (600 + 700). Cette dépense, facultative, n'est pas portée sur le tableau. Si elle est acceptée par le bureau, elle sera en partie imputée sur l'exercice 2009.
- Les frais bancaires sont une charge fixe, désormais portée à 4 € par mois.

5. Le résultat financier

Résultat (en €)

Ressources constatées	8 057,80
Dépenses constatées	3 580,89
Résultat au 1er XII 2008	4 477,09
<i>Ligne de compte bancaire 29 novembre 2008</i>	4 466,91
Différence	11,98
Engagement financiers	3 004
Résultat prévisionnel au 31 XII 2008	1 462,91

Commentaire :

- Le résultat est positif et conforme aux prévisions initiales. Le résultat prévisionnel ne tient pas compte des nouvelles adhésions qui pourraient intervenir d'ici le 31 décembre 2008.
- La différence de 11,98 € s'explique par : un chèque de 10 € non encore encaissé et 1,98€ de frais pour l'installation du module de paiement en ligne Paypal non encore entré en comptabilité (il donnera lieu à une annulation).

6. Budget prévisionnel

Nos ressources sont constituées du montant des cotisations, des dons et des subventions ou réponses aux appels d'offre de la SIAC. Elles sont donc variables d'une année à l'autre. Compte tenu de la montée en puissance de l'association, le calcul de l'exercice 2009 ne peut être qu'hypothétique. Ils correspondent aux objectifs que nous nous fixons, et non à la reconduction de ressources bien connues.

Objectifs Ressources :

- *Cotisations* : multiplier le nombre d'adhérents par 10. Porter le montant de la cotisation pour 2009 à 25 € et 10 € pour les étudiants. Montant escompté : 4 000 €
- *Dons* : nous devons viser 50 000 € de dons.
- *Subventions et appels à projets* : nous soumettrons des propositions à des institutions académiques ou des administrations. Un projet avec une importante université européenne est à l'étude.

Objectifs Dépenses :

Il faut distinguer, dans la période de montée en puissance, les investissements, les dépenses courantes et les dépenses sur projets scientifiques.

- *Investissements* : ils ne concernent, en l'état actuel de la Société, que l'informatique. Il s'agit d'un investissement logiciel. Le principal de la dépense a été consenti en 2008. Seul un afflux considérable de ressources pourrait nous conduire à prévoir un investissement en 2009. Celui-ci pourrait être : une sensible amélioration du site ou l'achat d'un appareil de numérisation.
- *Dépenses courantes* : elles sont constituées des charges obligatoires (abonnement serveur, réparations logicielles, frais bancaires) et des dépenses de fonctionnement. Leur montant ne doit pas excéder 8% des dépenses annuelles hors investissements.
- *Les dépenses liées à des projets de recherche* représentent 92 % des dépenses. Le soutien matériel à un projet de recherche est comptablement imputé sur cette ligne.

Budget prévisionnel (en €)

		Recettes	Dépenses			
Recherche	Activité / Soutien		4 000	7,3%	6,8%	Partenariats
	Séminaires		1 000	1,8%	1,7%	CS ou partenariat
	Déplacements Recherche		5 000	9,1%	8,5%	Au profit du CS
	Informatique recherche		5 000	9,1%	8,5%	
	Numérisation		5 000	9,1%	8,5%	
	Recherche		33 000	60,4%	56,4%	Notices bibliographiques
	Livres revues		650	1,2%	1,1%	
	Subventions contrats	5 000	1 000	1,8%	1,7%	En dépense : aide
		5 000	54 650		93,4%	
Management	Matériels		500	13,0%	0,9%	
	Informatique management		300	7,8%	0,5%	
	Déplacements Gestion		200	5,2%	0,3%	
	Remboursements		2 500	64,9%	4,3%	
	Réception		0			
	Maintenance serveur		300	7,8%	0,5%	Pour Tulliana.eu
	Locaux		0			
	Dons	50 000				
	Cotisations	3 500				
	Frais bancaires		50	1,3%	0,1%	
	Recettes diverses					
		53 500	3 850		6,6%	
		58 500	58 500			

II. Rapport d'activité

Présenté par Philippe Rousselot

La grande simplicité des comptes qui viennent d'être présentés illustre la situation de notre association. Elle ne fêtera son premier anniversaire qu'en avril 2009. Cette jeunesse explique le faible nombre d'adhérents et le caractère quasi unique de la dépense, consacrée à la confection du site Tulliana.eu. Il vous est demandé d'approuver une situation qui est celle d'un projet associatif qui n'a pas encore achevé sa phase de lancement. A coup sûr, 2009 sera notre première année de fonctionnement normal.

L'équipe qui a travaillé, *saepe et multum*, à la mise en œuvre de ce projet est confiante dans l'avenir.

1. Historique

- Création : 8 avril 2008
- Intérêt général : 16 juin 2008
- Chantier informatique : choix du prestataire du site informatique (STEP, Scalenghe).
- Identifiant SIREN : 30 juillet 2008
- Présentation de la SIAC au Colloquium Tullianum de Milan (mai 2008) et au Colloque sur le Brutus de Villetaneuse (octobre 2008)
- Contacts : BNP Paribas Banque privée ; Bibliothèque Nationale de France ; Editions des Belles Lettres
- Ouverture du compte bancaire à LCL Le Crédit Lyonnais
- Entrée complète de la comptabilité sous le logiciel Assord
- Lettres de cession de droits sur la *Cronologia Ciceroniana* adressée aux Editions Pàtron et au *Centro di Studi Ciceroniani* de Rome. Accord tacite de l'éditeur et accord officiel du *Centro*.

Membres fondateurs	Membres du comité scientifique
Andrea Balbo	M. Andrea Balbo
Giovanna Garbarino	M. Carl Joachim Classen
Carlos Lévy	Mme Rita Degl'Innocenti
Clara Madec (démissionnaire)	Mme Perrine Galand-Hallyn
Ermanno Malaspina	M. Leopoldo Gamberale
Philippe Rousselot	M. Giovanna Garbarino
	M. Woldemar Görler
	M. David Konstan
	M. Carlos Lévy, président
	M. Ermanno Malaspina
	M. Marco Martinho dos Santos
	M. Walter Nicgorski

2. Situation

a) Le site

- Le site sera mis en ligne le 1er janvier 2008. Il perd son extension provisoire « /demo ». A compter de ce jour, il pourra être cherché et trouvé par les moteurs de recherche. Pour éviter une relative déception des utilisateurs, et pour nous donner le temps de renforcer son contenu, nous entreprendrons les démarches de promotion à compter du 1^{er} janvier 2009.

- Sur le plan technique, des améliorations pourront être apportées selon l'état de nos finances pour faciliter les opérations de saisie et de consultation. Pour le reste, les améliorations envisageables de fond et de forme seront consignées par le Bureau et pourront faire l'objet d'une importante mise à jour en 2009 ou 2010.

- Pour le contenu, quelques pages de présentation ne sont pas achevées. Il reste surtout que la section Propédeutique restera vide encore quelques temps. A cette section temporairement vide, s'ajoutent la webographie et la section multimédia. Les priorités de contenu sont, pour les semaines à venir, concentrées sur la Bibliographie, les Documents, les traductions et les *Acta Tulliana*. Une information sera faite en ce sens auprès des utilisateurs.

- A ces premières réalisations, encore en devenir, il faut ajouter le fleuron de Tulliana qui est la *Cronologia* d'Ermanno Malaspina, baptisée *Ephemerides Tullianae*, afin de ne pas porter atteinte aux droits des éditions Pàtron.

- Le site ouvrira avec un premier numéro des *Acta*, dont la réalisation est confiée à Andrea Balbo.

b) Le conseil scientifique (CS)

- Le CS est présidé par M. Carlos Lévy, conformément aux statuts. Les approches qu'il a menées en direction de personnalités prestigieuses du monde académique sont largement positives. Qu'il en soit remercié.

- Dès que la liste de membres du CS sera arrêtée et publiée sur Tulliana, M. Lévy, en liaison avec le président et le vice-président, établira le mode de fonctionnement du CS en tenant compte des projets en cours.

3. Projets

a) Management

- Financement : dès que le site sera en ligne, le 10 décembre 2008, le président lancera une campagne de financement. Dans l'attente, la possibilité de s'inscrire ou de faire des dons en ligne par l'intermédiaire de Paypal devrait faciliter et, peut-être, encourager les visiteurs du site à souscrire.

- Le président souscrira une assurance pour la SIAC, qui n'a pas été utile jusqu'à présent.

- Devront être structurés au fil du temps :

- Comité de management (gestion et stratégie, levée de fonds, recrutement de nouveaux membres, politique de communication, suivi des partenariats, évaluation, programmation budgétaire, préparation de l'Assemblée Générale).
- Equipe traduction (Sous la responsabilité de François Prost. Ce groupe sera chargé de contrôler la qualité linguistique de notre site trilingue, de piloter les traductions, mais aussi, en normalisant notre vocabulaire scientifique, de créer un thésaurus)
- Equipe de veille (actualité bibliographique, colloques, sites, etc., en étroite collaboration avec le Comité scientifique).
- Equipe pédagogie (proposer et préparer les actions en direction des publics jeunes et des écoles, d'en assurer la prise en compte par le site, de développer tous les partenariats nécessaires et les opérations internationales. Afin de faciliter la mise en place des efforts pédagogiques, la priorité initiale sera donnée à la France).
- Equipe informatique (maintenance légère, programmation et budget, proposer les investissements nécessaires et d'en suivre la qualité. Il assure aussi la veille de tous les outils informatiques pouvant contribuer au développement de l'érudition et de la pédagogie).

b) Le site Tulliana.eu :

Le site fera l'objet d'améliorations permanentes, soit au coup par coup, lorsque les finances le permettent, soit sous la forme d'un projet d'investissement à plus long terme.

c) Activité scientifique.

En dehors des initiatives que pourraient prendre le CS, le Bureau proposera au CS de réfléchir aux projets suivants :

- Traduction des *Ephemerides* en français et en anglais.
- Fichiers bibliographiques. Le CS sera sollicité pour faire la part des entrées bibliographiques gratuites (bénévoles), car limitées aux références usuelles, et les entrées devant donner lieu à rémunération (notice)
- Acta : cette publication doit être régulière et conforme à son cahier des charges. Il s'agit bien d'un bulletin de liaison plus que d'une revue académique. Les Acta sont ouverts aux membres non scientifiques ou à des personnalités extérieures non académiques (écrivains, avocats, etc.)
- Interviews / Entretiens : Tulliana pourrait mettre en ligne des entretiens de deux sortes. Certains, assez brefs, pourraient s'adresser à des auteurs venant de faire paraître un ouvrage ou un article, ou projetant d'organiser un colloque ; d'autres pourraient prendre la forme de « grand entretien », avec un savant reconnu. La teneur de ce grand entretien pourrait s'organiser autour de quelques points récurrents, par exemple : « ego-histoire ; Thème 1 ; Thème 2 ; Votre Cicéron ; Situation des études ; Pistes d'avenir et conseils aux plus jeunes ». Ces grands entretiens pourraient être menés par plusieurs membres de la SIAC, dont obligatoirement des membres scientifiques. Ils pourraient aussi servir à ouvrir la rubrique multimédia si les personnalités acceptent d'être enregistrées.
- Propédeutique. Le Bureau proposera une ligne éditoriale pour les rubriques de la propédeutique.
- Documents. Le Bureau sollicitera le CS pour obtenir la liste des documents à mettre en ligne, ou lui soumettra les opportunités.
- Congrès Giusta (2010)
- M. François Prost, responsable du pôle Traduction, en liaison avec le Bureau, proposera une ligne générale et des projets au CS.
- Le CS donne mandat au Bureau pour prospecter en direction de nouveaux membres ou lui proposer des projets de recherche et de mise en ligne.

A Paris, le 12 décembre 2008

Philippe Rousselot, président

A Turin, le 15 décembre 2008

Ermanno Malaspina, vice-président